

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Soziale Gruppen
Schlagworte	Alterspolitik
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Postulat
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Benteli, Marianne
Gerber, Marlène
Guignard, Sophie

Bevorzugte Zitierweise

Benteli, Marianne; Gerber, Marlène; Guignard, Sophie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Soziale Gruppen, Alterspolitik, Postulat, 1992 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Soziale Gruppen	1
Alterspolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

EFD Eidgenössisches Finanzdepartement
SECO Staatssekretariat für Wirtschaft
EDI Eidgenössisches Departement des Inneren

DFF Département fédéral des finances
SECO Secrétariat d'Etat à l'économie
DFI Département fédéral de l'intérieur

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Alterspolitik

POSTULAT
DATUM: 09.03.1992
MARIANNE BENTELI

Ein Postulat Spielmann (pda, GE) für die Einführung eines generellen **halben Tarifs für Rentnerinnen und Rentner** im öffentlichen Verkehr wurde mit dem Hinweis auf die angespannten Bundesfinanzen und die Möglichkeit des Erwerbs eines Halbtax-Abonnements vom Nationalrat abgelehnt. ¹

POSTULAT
DATUM: 21.03.2014
SOPHIE GUIGNARD

En août 2007, le Conseil fédéral avait établi un rapport sur la politique de la vieillesse. Considérant l'évolution des conditions-cadres au sein de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que des conditions de vie des personnes âgées, la députée Leutenegger Oberholzer (ps, BL) enjoint le Conseil fédéral par le biais d'un postulat à réviser la **stratégie de la Suisse en matière de politique de la vieillesse**. Les sept sages ont recommandé de rejeter le postulat, le Conseil national quant à lui, ne s'est pas encore prononcé.

POSTULAT
DATUM: 02.05.2017
SOPHIE GUIGNARD

C'est in extremis que le postulat Heim (ps, SO), demandant une **stratégie à l'échelle nationale pour lutter contre la violence touchant les personnes âgées**, a été refusé par le Conseil national. En effet, la voix prépondérante du président Stahl (udc, ZH) a fait basculer le vote vers le non, face à l'égalité parfaite de 94 voix contre (venant exclusivement de l'UDC et du PLR) et 94 voix pour (provenant de tous les autres partis et d'un seul député UDC). La députée socialiste demandait au Conseil fédéral d'élaborer une stratégie à l'échelle nationale pour lutter contre la violence dont une personne âgée sur cinq est victime, selon des estimations récentes. Comme ces violences sont entre autres à imputer aux mauvaises conditions de travail du personnel soignant, il s'agirait pour le parlement de légiférer à ce niveau-là. Le Conseil fédéral s'est opposé au postulat, estimant que les différentes initiatives déjà mises en œuvre ainsi que la coopération entre les cantons et les différentes autorités compétentes étaient suffisantes. ²

POSTULAT
DATUM: 15.06.2017
SOPHIE GUIGNARD

Un postulat Glanzmann-Hunkeler (pdc, LU) demandait au Conseil fédéral un rapport exhaustif sur les mesures visant à **prévenir la violence sur les personnes âgées**. Considéré comme un groupe particulièrement vulnérable aux violences physiques et psychiques, il est nécessaire selon la députée PDC de mettre en œuvre un programme luttant contre ces violences, dont la dépendance financière peut faire partie. Malgré un avis défavorable du Conseil fédéral, qui estime la documentation existante à ce sujet suffisante, la chambre du peuple a accepté le postulat par 96 voix contre 92, avec une abstention. A noter que la députée avait lancé dans le même élan une motion (15.3946) visant l'instauration d'une campagne d'information sur ces violences, qu'elle a préféré retirer. ³

POSTULAT
DATUM: 20.03.2019
SOPHIE GUIGNARD

La vert'libérale Kathrin Bertschy souhaite charger le Conseil fédéral d'**actualiser la comptabilité générationnelle**. Ce modèle économique permet d'estimer la charge financière induite pour les générations actuelles et suivantes par les politiques fiscale et économique de l'État ainsi que la répartition des paiements et des transferts entre les différentes cohortes de naissance. Une telle projection avait déjà été réalisée par le SECO en 2004.

Selon le Conseil fédéral, les instruments de planification à long terme usités par le DFI et le DFF sont plus pertinents qu'une comptabilité générationnelle. Cependant, il admet que qu'une attention plus grande peut être portée sur l'équité intergénérationnelle. Le Conseil fédéral recommande alors de rejeter le postulat, mais le Conseil national l'a accepté par 157 voix contre 29 et 7 abstentions. La majorité des refus provient du groupe PDC, ainsi que de deux Verts et trois UDC. ⁴

POSTULAT
DATUM: 10.06.2021
MARLÈNE GERBER

Da im September 2020 der zur Erfüllung des Postulats erforderliche **Bericht «Gewalt im Alter verhindern»** erschienen war, schrieb der Nationalrat in der Sommersession 2021 das entsprechende Postulat aus der Feder von Ida Glanzmann-Hunkeler (mitte, LU) ab.⁵

-
- 1) Amtl. Bull. NR, 1992, S. 355.
 - 2) BO CN, 2017, p. 615 s.
 - 3) BO CN, 2017, p. 1170 ss.
 - 4) BO CN, 2019, p. 468 s.
 - 5) BBI, 2021 747